

Communiqué de presse N° 7 du 7 avril 2009

Refonte des grilles de catégorie B : l'Uffa-CFDT déçue

L'Uffa-CFDT, qui avait engagé sa signature en février 2008, attendait de véritables avancées en termes d'attractivité des carrières.

Elle estime que sa présence et son application dans les négociations depuis l'automne 2008 ont permis de faire évoluer très sensiblement les propositions initiales du gouvernement, qu'il s'agisse des bornages indiciaires, du reclassement, de la durée de carrière et de la reconnaissance des qualifications.

Mais, en dépit de ces évolutions au cours de la négociation, l'Uffa-CFDT déplore que la négociation n'ait pu aboutir sur des points essentiels comme un indice terminal significatif ou un étalement dans le temps de l'allongement des carrières.

L'Uffa-CFDT maintient sa détermination à faire progresser les intérêts des agents de la Fonction publique et de ceux qui vont y entrer et continuera à prendre toute sa place dans le travail sur la rénovation des grilles indiciaires.

Contact

Edith Meaume - Attachée de presse

☎ : 01 56 41 54 41

✉ : 06 11 85 23 75

Mél. : presse@uffa.cfdt.fr